

dans la mesure où cette opération était encore possible, tenté de regrouper les éléments épars ou dissociés de certains coffrets. Bien que gravement endommagés, les coffrets II, III et IX ont été l'objet d'un examen approfondi, et M. J. Carl a tenté une reconstitution du coffret II (fig. 102). Il est à noter que la partie creuse du coffret est de très faibles dimensions (fig. 99 à fig. 102). Le revêtement extérieur est, nous l'avons vu, composé de plaques et de bandes en os et en ivoire. Dans certains coffrets (I, II) la proportion de l'ivoire est très faible. Le seul coffret IX (voir reconstitution du grand côté, fig. 153) possédait un revêtement de plaques, de bandes et de colonnettes d'ivoire. Les dimensions du coffret II étaient les suivantes : Hauteur : 0 m. 14 ; Longueur : 0 m. 43 ; Largeur : 0 m. 35 ; Dimensions de la cavité : 0 m. 11 × 0 m. 21. Le coffret reposait sur des pieds débordants arrondis (hauteur : 0 m. 18), dont la tranche était protégée par un revêtement de métal (cuivre). Le revêtement de la partie supérieure, encadrant la cavité, était formé de bandes décorées (os) de dimensions variables et d'une seule plaquette portant un décor gravé (fig. 107, n° 316 [170]), les côtés ne comportant que des bandes. Sur le coffret IX reposaient deux grandes plaques formant vraisemblablement couvercle (fig. 175 et fig. 181, n° 329 [183 a] [183 b]). Les pièces d'angle des côtés étaient représentées par des plaques étroites et longues finement sculptées (fig. 155 à 158 et fig. 162-163, n° 329 [183 c, d, e, f, i, j]) encadrant des plaquettes de petites dimensions (fig. 159 à fig. 161 ; fig. 164 à 174, n° 329 [183 l à c 1]), séparées par de minces colonnettes. Au-dessus des plaquettes s'étendait un beau décor de bandes décorées, malheureusement très mutilées (fig. 153). Des bandes décorées soulignaient également la partie inférieure du coffret. Un examen, même superficiel, du décor gravé ou sculpté, ne laisse subsister aucun doute sur l'origine indienne de cette partie de nos trouvailles. Une étude approfondie des sujets représentés suggère des rapprochements qui nous fourniront d'intéressantes possibilités de localisation et de datation. A vrai dire, nos comparaisons ne porteront pas sur des objets en ivoire, mais sur des sculptures sur pierre (1) ; car les fouilles pratiquées sur le territoire de l'Inde n'ont livré, jusqu'à présent, qu'un nombre infime d'objets en ivoire (2), aucune de ces pièces ne présentant d'ailleurs matière à comparaison avec nos documents. Mais il me paraît indispensable, avant d'aborder cette étude comparative, d'attirer l'attention du lec-

(1) La corporation des ivoiriers de Vidiśā avait offert, sculpté par ses membres, un bas-relief en pierre ornant l'un des jambages de la porte méridionale du grand *stūpa* de Sāñchī (2^e moitié du 1^{er} siècle avant J.-C.). Voir A. FOUCHER, *La porte orientale du stūpa de Sāñchī*, *Annales du Musée Guimet, Bibliothèque de Vulgarisation*, t. XXXIV, p. 164.

Voir également : A. K. COOMARASWAMY, *Arts and crafts of India and Ceylon*, pp. 175-176 ; PERVIZ N. PEEROZSHAW DUBASH, *Hindoo Art in its social Setting, being a dissertation on Art in the Ancient Indian Civilization*, Madras, 1935, p. 223.

(2) ERNST und ROSE LENORE WALDSCHMIDT, *Das Kunstgewerbe Süd und Hochasiens*, Berlin, s. d., p. 214. Voir reproduction d'un coffret à revêtement d'ivoire du XVII^e siècle, Inde du Sud (British Museum), p. 219, 1.

Voir sous le n° 320 [174 b] (Catalogue) ce qui a trait à un ivoire sculpté de l'Inde, récemment mis au jour à Pompéi.